

Publié le 18 septembre 2020

Les Epl de rénovation énergétique échangent avec Anne-Lise Deloron, Coordinatrice interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments

La Fédération a organisé un webinaire ce jeudi avec Anne-Lise Deloron, ses équipes et les Epl spécialisées dans la rénovation énergétique : l'occasion de revenir plus en détail sur le plan de relance et amorcer le rendez-vous du Président de la Fédération des Epl avec Emmanuelle Wargon prévu fin septembre.



La rénovation énergétique est une partie importante du plan de relance avec une enveloppe de 6,7 milliards d'euros prévue sur 2021 et 2022 soit :

- 4 Md € pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- 2 Md € pour la rénovation énergétique des logements privés ;
- 500 M € pour la rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux ;
- 200 M pour la rénovation énergétique des locaux de TPE/PME.

Côté parc privé, l'accent sera mis sur le soutien à la rénovation globale. MaPrimeRénov', jusque-là soumise à des conditions de revenu, sera élargie à tous les ménages mais également aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriété. Le Ministère travaille actuellement sur les équipements éligibles et les montants alloués.

Côté parc public, l'enveloppe de 4 Md € se répartie entre :

- La rénovation des bâtiments de l'Etat, sous forme d'appel à projet – les premiers seront publiés ce mois-ci, avec un accent pour les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche.
- La rénovation des bâtiments des collectivités : pour ce volet, une enveloppe déconcentrée sera gérée au niveau de chaque préfet. Sur les 4 Md €, 300 millions sont d'ores et déjà délégués aux régions. Pour le reste des fonds, la répartition entre bâtiments de l'Etat et collectivités

n'est pas figée.

Les échanges se sont poursuivis sur les pistes de financement possibles pour massifier la rénovation des bâtiments publics.

Ces thèmes seront approfondis fin septembre lors du rendez-vous entre Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement et Jean-Marie Sermier, Président de la Fédération des Epl.

Par Laure LACHAISE-TILLIE